



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Investissement dans le transport en commun

116,3M\$ DE PLUS POUR LE TRANSPORT EN COMMUN AU QUÉBEC

Montréal, le 31 mars 2008. L'Association du transport urbain du Québec (ATUQ) et ses membres se réjouissent de l'annonce faite par le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, M. Lawrence Cannon, d'un investissement de 116,3 millions de dollars pour le transport en commun au Québec.

Lors du dépôt du budget fédéral le 26 février dernier, le ministre des Finances, M. Jim Flaherty, prévoyait 500 millions de dollars supplémentaires pour soutenir des dépenses en immobilisations visant à améliorer le transport en commun au Canada. Suite à une entente survenue entre les gouvernements du Québec et du Canada, chacune des sociétés de transport en commun du Québec récoltera sa part. Les sociétés sont d'ailleurs présentement en discussion avec les responsables du ministère des Transports du Québec pour déterminer les projets qui seront financés à partir de ces nouvelles subventions.

« Le gouvernement du Canada prend des mesures déterminantes pour appuyer le transport en commun au pays. Grâce à des investissements judicieux dans le transport en commun, il est possible de faciliter les déplacements et d'amener les gens à délaissé leur voiture, ce qui contribue à réduire la congestion routière ainsi que les émissions de gaz à effet de serre et la pollution atmosphérique », a indiqué le ministre Cannon. « Outre les avantages sur le plan environnemental, ces investissements stimuleront la vitalité économique et amélioreront la qualité de vie de l'Outaouais et de nos villes et collectivités au Québec. »

« Je suis très satisfait de cette contribution financière du gouvernement fédéral qui vient soutenir la mise en œuvre de la Politique québécoise du transport collectif, et ce, dans le respect des priorités et des compétences du Québec. Il s'agit, sans contredit, d'une excellente nouvelle pour les organismes de transport en commun du Québec, pour les usagers actuels et futurs et pour toute la collectivité », selon M. Benoît Pelletier, ministre responsable de la région de l'Outaouais.

« Les sociétés de transport profiteront de cet argent neuf pour réaliser des projets prévus à leur Programme triennal d'immobilisations (PTI) et réalisables à court terme. Ce nouvel investissement est très apprécié », souligne le président de l'ATUQ, M. Jean-Jacques Beldié, « puisque le transport en commun doit disposer des moyens financiers adéquats pour jouer pleinement son rôle dans le développement de la mobilité durable au Québec. »

À propos de l'ATUQ : L'ATUQ représente les neuf sociétés de transport en commun du Québec, à savoir Montréal, Québec, Lévis, Laval, Longueuil, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke. Créée en 1983, l'ATUQ a pour mission d'assurer la promotion du transport en commun et la défense des intérêts de ses membres auprès des partenaires de l'industrie et des différentes instances gouvernementales. De plus, l'association contribue, par différents projets et activités, à l'amélioration continue de la performance des sociétés.

- 30 -

Source : Roxane Fafard, responsable communications et relations publiques
Téléphone : (514) 280-4640 / cellulaire : (514) 928-4640
roxane.fafard@atuq.com

800, rue de la Gauchetière Ouest, Bureau 8090, Montréal (Québec) H5A 1J6
Téléphone (514) 280-4640 / Télécopieur (514) 280-7053
Courrier électronique : info@atuq.com